

**EXPLICATION DES ÉCARTS ENTRE LE
RAPPORT ANNUEL 2014 ET LE DOSSIER
TARIFAIRE 2014 ET SUIVI DU
DÉVELOPPEMENT DES OUTILS D'ANALYSE**

(suivi des décisions D-2013-106, D-2014-077 et D-2014-165)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1 Analyse des écarts entre le Rapport annuel 2014 et la Cause tarifaire 2014 (volumes et nombre de clients)	3
1.1 Mise en contexte.....	3
1.2 Analyse des écarts du marché des grandes entreprises (GE).....	4
1.3 Analyse des écarts du marché des petits et moyens débits (PMD).....	5
2 Développement des outils d'analyse.....	7
2.1 Mise en contexte.....	7
2.2 Refonte informatique des tarifs.....	7
2.3 Outils informatiques d'analyse.....	8
CONCLUSION	8

INTRODUCTION

1 Dans sa décision D-2014-077 relative au dossier tarifaire 2014, la Régie de l'énergie (la « Régie »)
2 ordonnait à Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de :

3 « [516] [...] poursuivre le développement d'outils informatiques [requis par la décision D-2013-106]
4 qui permettront d'établir des bases de données historiques de consommation et de facturation.
5 L'analyse de ces données lui permettra de dégager des tendances sur l'évolution réelle de la
6 consommation des clients. »

7 Dans sa décision D-2014-165 relative au Rapport annuel 2013, la Régie prenait acte :

8 « [147] [...] du suivi déposé par le Distributeur à l'égard de sa réflexion sur l'identification des
9 données réelles de base, à savoir le nombre de clients, les volumes de vente et les revenus par
10 palier tarifaire. La Régie s'en déclare satisfaite et s'attend, à partir du rapport annuel 2014, à la
11 présentation d'une analyse comparative entre les revenus réels par palier de consommation
12 annuelle et ceux présentés lors de la cause tarifaire. »

13 La présente pièce vise à comparer les volumes et le nombre de clients du Rapport annuel 2014
14 avec ceux de la Cause tarifaire 2014 ainsi qu'à donner une mise à jour du développement d'outils
15 informatiques.

1 ANALYSE DES ÉCARTS ENTRE LE RAPPORT ANNUEL 2014 ET LA CAUSE TARIFAIRE 2014 (VOLUMES ET NOMBRE DE CLIENTS)

1.1 MISE EN CONTEXTE

16 Dans sa décision D-2013-106, la Régie indiquait que :

17 « [532] [...] les données prévisionnelles et réelles sont au cœur des activités du distributeur. Elles
18 lui permettent de connaître sa clientèle et d'en mesurer l'évolution afin de déterminer des stratégies
19 de marché. Ces données sont fondamentales, tant pour le distributeur et les intervenants que pour
20 la Régie. »

21 La section suivante présente une analyse comparative entre les données réelles et
22 prévisionnelles de l'année 2014 pour le marché des grandes entreprises (GE) ainsi que pour celui
23 des petits et moyens débits (PMD).

1.2 ANALYSE DES ECARTS DU MARCHE DES GRANDES ENTREPRISES (GE)

- 1 Le tableau suivant présente la comparaison entre les volumes et le nombre de clients réels 2014
 2 par rapport à ceux prévus lors de la Cause tarifaire 2014 pour le marché des grandes entreprises
 3 (GE).

Tableau 1 – Marché des grandes entreprises (GE)

RÉEL 2014			BUDGET 2014			ÉCARTS RÉELS - BUDGET	
DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION	DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION
	(#)	(10 ³ m ³)		(#)	(10 ³ m ³)	(#)	(10 ³ m ³)
PALIER 4.6	42	227 745	PALIER 4.6	46	237 222	(4)	(9 477)
PALIER 4.7	29	584 753	PALIER 4.7	31	591 649	(2)	(6 896)
PALIER 4.8	11	508 470	PALIER 4.8	8	395 450	3	113 019
PALIER 4.9	2	428 131	PALIER 4.9	3	551 620	(1)	(123 489)
PALIER 4.10	2	563 435	PALIER 4.10	2	543 959	-	19 476
OMA	-	-	OMA	-	-	-	-
TARIF 4	86	2 312 535	TARIF 4	90	2 319 901	(4)	(7 366)
PALIER 5.5 VA	50	83 923	PALIER 5.5 VA	60	107 311	(10)	(23 388)
PALIER 5.5 VB	23	43 886	PALIER 5.5 VB	25	44 037	(2)	(151)
PALIER 5.6 VA	17	76 879	PALIER 5.6 VA	15	80 739	2	(3 860)
PALIER 5.6 VB	12	52 352	PALIER 5.6 VB	15	64 286	(3)	(11 934)
PALIER 5.7 VA	8	101 714	PALIER 5.7 VA	8	118 623	(0)	(16 909)
PALIER 5.7 VB	5	34 681	PALIER 5.7 VB	7	48 605	(2)	(13 924)
PALIER 5.8 VA	3	70 495	PALIER 5.8 VA	2	48 991	1	21 504
PALIER 5.8 VB	2	2 703	PALIER 5.8 VB	1	1 459	1	1 244
PALIER 5.9 VA	4	100 876	PALIER 5.9 VA	4	119 706	(0)	(18 831)
PALIER 5.9 VB	-	-	PALIER 5.9 VB	-	-	-	-
OMA, Rt, et Primes	-	-	OMA, Rt, et Primes	-	-	-	-
TARIF 5	124	567 509	TARIF 5	137	633 758	(13)	(66 249)
TOTAL (excl GA)	210	2 880 044	TOTAL (excl GA)	227	2 953 659	(17)	(73 615)
GA	2	65 767	GA	3	42 490	(1)	23 277
TOTAL	212	2 945 811	TOTAL	230	2 996 149	(18)	(50 338)

- 4 Au niveau du tarif D₄, les volumes livrés présentent une légère baisse par rapport aux volumes
 5 prévus de la Cause tarifaire 2014.

- 6 Cette baisse provient d'une part, des transferts de consommation du tarif interruptible vers le tarif
 7 continu prévus au dossier tarifaire et qui ne se sont pas matérialisés. Ces clients œuvrent dans
 8 les secteurs de l'aluminium, des produits chimiques ainsi que de la pétrochimie et affectent les
 9 paliers 4.6 et 4.9. D'autre part, le retard dans l'implantation d'un nouveau client important du
 10 secteur minier a entraîné une baisse les livraisons du palier 4.7.

1 Ces baisses sont toutefois partiellement compensées par l'augmentation des livraisons aux
2 paliers 4.8 et 4.10 résultant d'une hausse de production de clients œuvrant dans les secteurs des
3 produits chimiques, de la métallurgie ainsi que du secteur manufacturier.

4 Globalement, les variations de consommations expliquées précédemment se traduisent par une
5 diminution du nombre de clients au tarif D₄.

6 Le niveau d'interruptions plus élevé qu'anticipé au tarif D₅ au cours de l'hiver a entraîné une
7 diminution des livraisons pour chacun des paliers par rapport à la Cause tarifaire 2014. De plus,
8 quelques clients ont transféré leur consommation au service continu, ce qui a entraîné une
9 diminution du nombre de clients au tarif D₅. Ces diminutions ont été atténuées par des hausses
10 de production d'un client manufacturier au palier 5.7. La hausse des volumes au palier 5.8 résulte
11 du transfert anticipé d'un client vers le service continu qui ne s'est pas réalisé.

12 La hausse de consommation du gaz d'appoint (GA) résulte du fait que des clients au tarif
13 interruptible ont consommé du gaz d'appoint pour éviter une interruption (GAI). Par ailleurs, les
14 volumes en gaz d'appoint (GA) prévus à la Cause tarifaire 2014 comprennent uniquement des
15 volumes en gaz d'appoint concurrence (GAC). Dans les faits, les volumes livrés en GAC lors de
16 l'année 2014 ont été moins élevés que prévu, dû à la position concurrentielle défavorable du gaz
17 naturel par rapport au charbon.

1.3 ANALYSE DES ECARTS DU MARCHE DES PETITS ET MOYENS DEBITS (PMD)

18 Le tableau suivant présente la comparaison entre les volumes et du nombre de clients réels 2014
19 par rapport à ceux prévus lors de la cause tarifaire pour le marché des petits et moyens débits
20 (PMD).

Tableau 2 – Marché petit et moyen débits (PMD)

RÉEL 2014			BUDGET 2014			ÉCARTS RÉELS - BUDGET	
DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION	DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION
	(#)	(10 ³ m ³)		(#)	(10 ³ m ³)	(#)	(10 ³ m ³)
0-1 095 m3/an	58 339	30 664	0-1 095 m3/an	60 668	34 266	(2 329)	(3 602)
1 095-3 650 m3/an	75 115	170 778	1 095-3 650 m3/an	76 265	173 072	(1 150)	(2 294)
3 650-10 950 m3/an	30 440	195 808	3 650-10 950 m3/an	28 911	190 037	1 529	5 771
10 950-36 500 m3/an	19 029	399 860	10 950-36 500 m3/an	18 465	405 618	564	(5 758)
< 36 500 m3/an	182 923	797 110	< 36 500 m3/an	184 309	802 993	(1 386)	(5 883)
36 500-109 500 m3/an	8 311	507 081	36 500-109 500 m3/an	8 162	557 322	149	(50 241)
109 500-365 000 m3/an	2 104	378 770	109 500-365 000 m3/an	1 677	304 471	427	74 299
365 000-1 095 000 m3/an	335	188 227	365 000-1 095 000 m3/an	260	144 266	75	43 961
1 095 000-3 650 000 m3/an	62	98 385	1 095 000-3 650 000 m3/an	42	77 283	20	21 102
> 3 650 000 m3/an	10	49 829	> 3 650 000 m3/an	5	32 040	5	17 789
> 36 500 m3/an	10 821	1 222 291	> 36 500 m3/an	10 146	1 115 381	675	106 910
TARIF 1 régulier	193 745	2 019 400	TARIF 1 régulier	194 455	1 918 374	(710)	101 026
OMA	0	0	OMA	0	0	0	0
Sous-total TARIF 1	193 745	2 019 400	Sous-total TARIF 1	194 455	1 918 374	(710)	101 026
TARIF 1 avec rabais transitoire	1 195	508 620	TARIF 1 avec rabais transitoire	1 266	514 457	(71)	(5 837)
TOTAL TARIF 1	194 940	2 528 020	TOTAL TARIF 1	195 721	2 432 831	(781)	95 189
PALIER 3.3	93	17 674	PALIER 3.3	89	16 544	4	1 129
PALIER 3.4	98	77 492	PALIER 3.4	93	63 528	5	13 964
PALIER 3.5	59	112 700	PALIER 3.5	60	99 532	(1)	13 168
OMA	-	-	OMA	-	-	-	-
TARIF 3	250	207 865	TARIF 3	242	179 605	8	28 261
TOTAL PMD	195 190	2 735 885	TOTAL PMD	195 963	2 612 436	(773)	123 450

1 Les écarts constatés depuis le début de l'année démontrent que les volumes réels sont supérieurs
2 aux volumes prévisionnels, et ce, autant pour le tarif 1 sans rabais transitoire qu'au tarif 3.

3 Parmi les facteurs ayant influencé à la hausse les livraisons, l'impact le plus important est causé
4 par les variations de consommations liées à une légère amélioration de la conjoncture
5 économique par rapport au niveau anticipé. En effet, plusieurs grands clients au tarif 1 ont
6 enregistré une hausse significative de leurs volumes de consommation. Le deuxième facteur qui
7 influence à la hausse les volumes est le transfert non anticipé de volumes de clients du marché
8 des grandes entreprises vers les tarifs 1 et 3.

9 Finalement, la maturation des nouvelles ventes dépasse les niveaux anticipés et a pour effet
10 d'augmenter légèrement les volumes.

11 Par ailleurs, la baisse du nombre de clients et de volumes au tarif 1 avec rabais transitoire
12 s'explique par un nombre plus élevé que prévu de transferts des clients avec rabais transitoires

1 vers le tarif 1 sans rabais transitoire et le tarif 3. Ce mouvement de client à travers le PMD amorcé
2 en 2011 à la suite de la fermeture du tarif 1 avec rabais transitoires se poursuit en 2014.

3 Il importe de rappeler que les facteurs de base utilisés pour établir la prévision sont appliqués
4 globalement. Dans un deuxième temps, cette prévision est éclatée par palier de consommation
5 annuelle à l'aide d'une répartition basée sur l'historique de consommation. Les variations de
6 consommation étant calculées et justifiées par des facteurs globaux, il n'est pas possible
7 d'expliquer les écarts par palier, et ce, jusqu'au moment où les outils d'analyse auront été
8 développés et mis en place.

2 DÉVELOPPEMENT DES OUTILS D'ANALYSE

2.1 MISE EN CONTEXTE

9 Dans sa décision D-2013-106, la Régie ordonnait à Gaz Métro de :

10 « [540] [...] mettre en place, le plus rapidement possible, les outils informatiques requis pour être
11 en mesure d'identifier les données réelles de base, à savoir le nombre de clients, les volumes de
12 vente et les revenus par palier et sous palier tarifaire. »

13 La présente section vise à expliquer plus en détail l'avancement et la portée du projet de
14 développement d'outils informatiques.

2.2 REFONTE INFORMATIQUE DES TARIFS

15 Dans le but de livrer la solution qui permettra à Gaz Métro d'analyser d'une manière efficace ses
16 résultats, Gaz Métro a d'abord procédé à une refonte informatique de ses tarifs. Cette refonte
17 consiste à procéder à un découpage des opérations informatiques du système afin d'assurer un
18 développement efficace des outils requis. Le découpage des opérations diminuera le volume de
19 données à analyser en éliminant les lignes de redondance tout en augmentant le niveau de
20 granularité des informations. Ce niveau accru de détails sera atteint en rendant accessible des
21 informations qui n'étaient pas disponibles auparavant ou qui étaient traitées à travers des
22 processus non automatisés. Il sera ainsi beaucoup plus facile de paramétrer le système afin que
23 celui-ci puisse produire de nouveaux axes d'analyse.

24 En plus de faciliter l'évolution future des applications, la refonte informatique des tarifs permettra
25 de rendre les systèmes plus sécuritaires et d'y intégrer de nouvelles fonctionnalités qui

1 permettront d'éliminer certaines tâches manuelles. Ce projet est en cours d'exécution et devrait
2 être achevé durant l'exercice 2015. Il constitue l'assise du projet de développement de l'outil
3 d'analyse des revenus et des volumes.

2.3 OUTILS INFORMATIQUES D'ANALYSE

4 Suite à l'achèvement de la refonte informatique des tarifs, Gaz Métro sera en mesure de
5 développer des outils informatiques d'analyse qui seront paramétrables et plus performants que
6 ceux des systèmes actuels. L'architecture technologique utilisée présentement sera ainsi
7 simplifiée en réduisant le nombre d'interfaces entre les systèmes. Une interface existe
8 présentement entre le système d'exploitation de Gaz Métro (SAP) et les bases de données
9 utilisées pour analyser les données financières. La nouvelle architecture des systèmes éliminera
10 cette interface et liera SAP directement à un entrepôt de données qui alimentera les outils
11 informatiques d'analyse.

12 L'outil visera à traiter la grande quantité de données provenant de la facturation et à produire des
13 rapports qui viseront à segmenter, à analyser, et à comprendre les facteurs de variation de
14 consommation permettant ultimement d'améliorer la précision des projections de consommation
15 et de revenus. Il est cependant important de retenir, tel que mentionné dans le Rapport annuel
16 2013 (R-3871-2013, B-0048, Gaz Métro-9, Document 6), que certains enjeux devront être
17 considérés, notamment au niveau de la ventilation des données de normalisation par client, de
18 l'imprécision causée par l'établissement du nombre moyen de jours de consommation et de la
19 mensualisation des volumes et des revenus par client. Il importe également de rappeler qu'en
20 raison du fait que Gaz Métro n'a accès à l'ensemble des données de la facturation que depuis
21 l'implantation du projet Héritage en avril 2012, il faudra plusieurs années avant qu'un historique
22 significatif ne soit constitué.

CONCLUSION

23 Gaz Métro réitère que les explications de variations de consommation par palier demeurent
24 difficiles et requièrent le développement et la mise en place des nouveaux outils informatiques.
25 Comme expliqué précédemment, Gaz Métro continue de multiplier ses efforts afin que de tels
26 outils soient implantés au cours des prochaines années. Lorsqu'une base de données portant sur
27 l'historique de consommation des clients sera constituée, Gaz Métro pourra développer une

1 méthodologie basée sur une prévision par palier afin de fournir des explications plus détaillées
2 sur les volumes, le nombre de clients et les revenus.

3 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte de la réponse au suivi exigé par la décision**
4 **D-2014-165 à l'égard de l'explication des écarts entre le Rapport annuel 2014 et la Cause**
5 **tarifaire 2014, ainsi qu'au suivi du développement des outils informatiques exigé par la D-**
6 **2013-106.**